

PV du Conseil d'administration du collège Félix Landreau n° 8 – 06/05/2021

Equipe de direction : M. Lenoir, M. Bize, Mme Meghraoui, Mme Bothorel

Représentants des personnels enseignants et d'éducation : Mme Guineheux, M. De Schryver, Mme Bridonneau, M. Remoue, Mme Berda, M. Marfisi, Mme Courtin

Représentants des personnels techniques, de santé, social : M. Lepage, M. Vincent, Mme Marzellier

Représentants des parents : Mme Chavanon, Mme Dubuc

Représentants des élèves : Mme Goval

Représentant des collectivités territoriales :

Personne qualifiée :

17 membres présents, le quorum est atteint ; ouverture de séance à 18 h 10

- **Approbation du PV du CA n°7 du 18 mars 2021**

Vote : 15 pour, 2 abstention

1° Affaires administratives

- **Approbation de l'ordre du jour modifié***

La modification porte sur les points suivants :

- Contrat d'hébergement Pronote - reconduction
- Admission en non-valeur
- Crédits globalisés – répartition
- Règlement intérieur : présentation du projet de modification des horaires de début et fin de journée.

Vote : 17 pour

Un représentant enseignant (liste inter-syndicale) : exprime son regret qu'il ne soit pas possible de suspendre la séance et discuter avec les collègues puisque le CA se fait à distance.

- **Adhésion à la convention de partenariat avec l'ANPAA**

L'association Addictions France propose des formations à destination des personnels de l'Education Nationale pour développer des techniques d'intervention pour prévenir et accompagner les pratiques addictives des adolescents. Cette année 4 collègues ont souhaité participer à cette formation répartie sur trois journées (montant de la formation pour 15 stagiaires à la charge de l'Association : 4 050 €).

Un représentant de parent : suite à la formation, quelle plus-value pour les élèves ?

Un représentant enseignant (liste sans étiquettes) : de nombreux outils sous forme de jeux, apport de techniques pour prendre en charge les élèves plus individuellement dans un groupe, formation très intéressante.

Le chef d'établissement : nous pourrions penser à communiquer aux professeurs les outils donnés en formation lors des moments de pré-rentrée par exemple.

Vote : 17 pour

M. Blanc (représentant du CD49) rejoint le CA à 18 h 27

Mme Berda quitte le CA à 18h28

- **Reconduction du dispositif OEPRE – année scolaire 2021/2022.**
Dispositif en place au collège depuis la rentrée 2018. Le CA doit valider sa reconduction.

Vote : 16 pour, 1 abstention

- **Reconduction du contrat d'hébergement Pronote pour la rentrée 2021**
Avantage du mode hébergé : assistance immédiate en cas de panne et serveur d'hébergement calibré pour traiter un très haut débit. Système adapté à la fibre.
Montant de l'abonnement : 585,60 €

Vote : 16 pour, 1 abstention

2° Affaires financières

- **Admission en non-valeurs sur fonds propres de l'établissement**

Vote : 15 pour, 1 abstention, 1 non réponse

Admission en non-valeur de 100€

Vote : 13 pour, 3 abstention, 1 non réponse

- **Répartition des crédits globalisés**

Vote : 16 pour, 1 abstention

3° Affaires pédagogiques

- **Intégration au dispositif CLA**
Le document de synthèse transmis aux représentants rappelle le contexte de l'établissement, puis établit un diagnostic et précise les besoins d'accompagnements qui ont été identifiés et enfin présente un tableau recensant les actions proposées selon les difficultés rencontrées, les leviers possibles, les actions envisagées et une estimation des moyens envisagés.

18h45 Départ de Mme Marzellier

Un représentant des professeurs (liste inter-syndicale): je tiens à remercier toute l'équipe du collège pour le débat transparent et intéressant à ce sujet, débat enrichi avec la présence de M. Chapu IPR EVS lors du conseil de classe. C'est l'inter-syndicale de l'établissement qui est également à l'origine de nombreux échanges. Le projet de CLA c'est travailler plus contre travailler à plus. En effet il n'y aucune création de poste (CPE, psy, AED, enseignants...) mais des heures supplémentaires en dépit de nos demandes. Un constat : dans le second degré : 45 000 élève en plus et moins 2000 postes, remplacés en partie par des heures supplémentaires. Dans le même temps le ministère déclare avoir fait de 200 millions à 400 millions d'économie sur l'exercice 2020. Un sondage informel a été réalisé auprès de collègues : sur 32 personnes interrogées à la date du 27 avril de manière anonyme, 22 ont répondu aux questions :

1) Etes vous favorable au CLA : 7 oui, 7 non, 8 sans avis

2) Si le CLA est acté, souhaiteriez-vous faire des heures sup HSE : 5 oui, 11 non, 6 sans avis....

Les HSE ne sont toutefois pas imposées, mais qui va les faire ? certains ne peuvent pas et cela va créer de l'inégalité salariale. Je préfère que l'on recrute des personnes plutôt que faire des heures supplémentaires.

Rapport de la cour des comptes : dans la police et dans l'hôpital 40 millions d'heures stockées et donc non payées, dans l'éducation nationale nous pourrions nous trouver dans la même situation dans quelques années. On se situe aux portes de la maltraitance. On nous dit : oui on sait que vous êtes fatigués et il nous est proposé des heures supplémentaires, c'est inadmissible.

19h05 départ de M. Blanc

Le chef d'établissement : explication des nouveaux projets : ils sont très intéressants.

Un représentant de parents, s'adressant au représentant des professeurs : merci pour votre intervention bien complète. Cependant mélanger le local et le national me pose question. Est-ce que les professeurs sont contre ? De mon point de vue il faut faire quelque chose pour les élèves en réussite. Si vous refusez le CLA, que proposez-vous ?

Un représentant des professeurs (liste inter-syndicale) : nous avons beaucoup débattu entre nous lors de la présentation du CLA. C'est très différent des réseaux prioritaires qui eux ont une heure de moins. Pour le collège le rectorat reconnaît notre difficulté puisque nous sommes éligibles au CLA mais le choix est fait de charger la barque pour du saupoudrage. On nous demande de monter des projets et travailler plus. Le CLA c'est certainement un plus, mais ceci ne correspond pas à nos besoins. Nous avons besoin de faire des demi-groupe d'avoir un CPE, des personnels en plus.

Un représentant de parents : questionnement sur le nombre d'heures de la DGH que le CLA permettrait de récupérer

Le chef d'établissement : nous récupérerions 5 heures sur la DGH.

Un représentant des professeurs (liste inter-syndicale) : on parle d'heures libérées par le CLA, mais on ne sait pas sous quelles formes elles retombent dans la DGH, en HSA ou en HSE. Je rappelle qu'on peut nous imposer 2 HSA. Tout le monde va être contraint par le CLA et donc de prendre ces heures annuelles. Le CLA n'est pas un réseau, les écoles du secteur ne sont pas intégrées dans le dispositif.

Un représentant parent : la projection sur trois ans : peut-on réajuster le CLA chaque année si la structure change ?

Le chef d'établissement : oui, nous pouvons réguler nos demandes, suivant les réponses de M. Chapu IPR EVS lors du conseil pédagogique.

Un représentant enseignant (liste sans étiquette) : dans ce dispositif apparaissent des choses positives, certains collègues nous ont fait part de leur adhésion, ils souhaitent monter des projets avec l'aide du CLA. D'autres expriment plus de réserve. Les votes des représentants de la liste sans étiquettes représentent cette diversité d'opinions. Cependant un regret : des moyens financiers mais pas de moyen humains.

Vote : 9 pour, 2 contre, 2 abstentions

19h44 Départ de Mme Goval

- **Information sur le projet de modification des horaires de début et fin de journée**
Des travaux de groupe sont prévus avant le CA de fin juin afin de proposer un cadre qui tient compte des différentes contraintes qu'une telle réflexion entraîne.

4° Questions diverses

Question transmise par un représentant de la liste inter-syndicale des personnels d'éducation : Non-remplacement du professeur de technologie

Une solution est proposée par l'inspection : détacher un enseignant pendant 4 heures pour préparer les élèves de 3^e inscrits au DNB série professionnelle (épreuve de techno en sciences).

Nous espérons que le recrutement d'un professeur se fasse rapidement pour ne pas pénaliser encore les élèves de l'établissement surtout après 16 semaines sans professeur.

Un représentant enseignant (liste sans étiquette) : Pourquoi le contractuel pressenti par la direction n'a pas été retenu ?

Mme L'IPR considère que la formation de la personne pressentie n'est pas en adéquation avec la totalité du programme de technologie en collège.

La séance est levée à 20h02.



Le président de la séance

Jean Lenoir, principal



Le secrétaire de séance

Ronan Bize, principal adjoint